



COOPÉRATION

Hausse du financement de la Banque mondiale au Congo

La revue annuelle du portefeuille des projets financés par la Banque mondiale en République du Congo se tient du 19 au 20 mars à Brazzaville. Selon l'institution de Bretton Woods, son engagement financier au Congo a connu une hausse passant de 344,5 milliards de francs CFA en 2023 à 463,5 milliards en 2024. Le portefeuille de la Banque mondiale au Congo couvre douze projets dont sept nationaux qui s'inscrivent dans le cadre du Plan national de développement 2022-2026.

Page 4

La photo de famille des officiels/Adiac



MÉDIAS

Echanges sur le statut particulier des professionnels



Les deux parties pendant la séance de travail/DR

Le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, a échangé le

18 mars dans la capitale avec une délégation des syndicats conduite par le secrétaire général national de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture,

Basile Ngoli. Les deux parties ont convenu de mettre en place un groupe de travail chargé d'amender les textes relatifs au statut particulier des professionnels de l'information et de la communication.

Page 3

FINANCES PUBLIQUES

Des douaniers poursuivis pour malversation financière



Une vue des personnes déférées

Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, a annoncé le 18 mars des poursuites judiciaires contre vingt et une personnes présumées auteurs de détournements de fonds à la douane. « Au regard de la sensibilité et de l'ex-

trême gravité des faits, j'ai décidé, suivant la procédure de crime flagrant, d'engager des poursuites pour des faits de détournement de fonds publics, faux et usage de faux et intrusion frauduleuse dans un système informatique... », a-t-il expliqué.

Page 5

CULTURE

Le Congo abritera en juillet «La semaine du cinéma africain»

La quatrième édition de « La semaine du cinéma africain » aura lieu en juillet à Brazzaville. Ce festival itinérant vise à impulser le septième art à travers la formation et la valorisation des compétences. Dans le cadre des préparatifs de cet événement culturel panafricain, le représentant dudit festival au Congo, Rama Aba Gandzion, a échangé avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, à qui il a proposé le parrainage de l'édition.

Page 16

Éditorial
Alerte

Page 2

ÉDITORIAL

Alerte

Au Congo, certains secteurs d'activités libéralisés à la faveur de l'ouverture démocratique des années 90 peinent encore à s'accommoder à la législation en vigueur. Au cours d'un point de presse organisé à Brazzaville, l'inspecteur général de la santé l'a rappelé aux responsables des cliniques et cabinets médicaux enjoignant l'Ordre national des médecins et la police administrative à procéder à des contrôles sur l'ensemble du territoire national en vue de déceler les officines illégales. Des sanctions sévères, a-t-il promis, seront infligées aux contrevenants.

Selon l'Inspection générale, certaines structures sanitaires privées emploient non seulement des personnels non qualifiés, mais en plus ne suivent pas la démarche administrative prescrite par la loi pour exercer leurs activités. Elle ajoute aussi que dans la plupart des cas, l'éthique et la déontologie professionnelles ne semblent pas être observées. Les risques auxquels les patients sont soumis sont si grands qu'il est temps de remettre de l'ordre dans ce domaine.

Au même titre que l'éducation, la santé est l'un des secteurs-clés sur lesquels repose l'avenir des nations. De ce fait, le combat que mène l'Inspection générale pour en assainir les prestations est important. De façon générale cependant, les appels à la performance et au civisme devraient être adressés à l'ensemble des structures sanitaires du pays. Les établissements publics sont, en effet, aussi touchés par des pratiques décriées tous les jours par les malades et les autorités.

Pour obtenir les résultats dans sa démarche, l'Inspection générale de la santé devra inscrire son travail dans la durée. Si elle se limite à une opération de courte durée, les mêmes causes provoquant les mêmes effets, l'on assistera dans l'indifférence générale à la prolifération des cabinets médicaux dans le pays. Comme très souvent c'est la population qui en paiera le prix. Redresser la société congolaise passe aussi par l'observation par tous des lois et règlements de la République.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Les villes de Brazzaville et Dresde intensifient leurs relations

Le député maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a échangé, le 18 mars, avec une délégation des responsables de la ville de Dresde, en Allemagne. Les échanges entre les deux parties ont porté essentiellement sur les relations entre les deux villes, notamment les projets de développement ainsi que le renforcement des liens et la multiplication des visites de travail entre les dirigeants des deux localités.



Les responsables des deux villes/Adiac

La délégation de la ville de Dresde a été conduite par la coordinatrice de la politique de développement communal, Karp Tamara. Elle a salué la qualité des échanges avec leur hôte et assuré la volonté de sa ville de militer dans la concrétisation des projets communs. « Nous avons constaté que l'intérêt de la ville de Brazzaville est aussi important que celui que Dresde lui apporte. Nous avons également remarqué que l'agriculture urbaine est utile pour la ville de Brazzaville. Nous avons hâte d'avoir d'autres séances de travail pour établir des mesures opérationnelles devant per-

mettre de faciliter notre partenariat », a déclaré Karp Tamara. Elle a, par ailleurs, remis des présents symbolisant l'amitié entre les deux villes.

Notons que le partenariat entre ces deux villes est focalisé sur la culture, l'agriculture urbaine, les énergies renouvelables, la gestion des déchets, le développement des capacités des cadres et l'aménagement des espaces urbains. Les accords de jumelage entre Dresde et Brazzaville avaient été renouvelés pour une première fois durant la décennie 1990.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MÉDIAS

Des échanges autour du statut particulier des professionnels

La séance de travail du 18 mars à Brazzaville entre le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézy Mougalla, et une délégation des syndicats conduite par le secrétaire général national de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétrasseic), Basile Ngoli, a débouché sur la mise en place d'un groupe devant amender le statut particulier des professionnels de l'information et de la communication.

« Le ministre nous a donné certaines orientations pour nous permettre de finaliser le dossier du statut particulier des professionnels de la communication et des médias. Donc, nous allons le révisiter avant de le transmettre au secrétariat général du gouvernement. Le ministère de la Communication avait un ancien statut qui n'est pas encore abrogé jusqu'aujourd'hui. Il est d'actualité, on est en train simplement de l'amender pour que les travailleurs trouvent leur compte », a expliqué Basile Ngoli à la presse.

Le groupe de travail mis en place aura, entre autres, la mission de statuer sur les anciennes formulations. Travaillant de lundi à dimanche parfois dans des conditions difficiles, les journalistes ont aussi besoin du repos. C'est ainsi que la Fétrasseic invite les professionnels de la communication et des médias à la patience d'autant plus que l'es-

sentiel du travail est presque fait. « Nous gagnerons notre combat, c'est la lutte. Ce n'est pas seulement le syndicat, l'administration y compris, nous sommes tous tombés d'accord puisque l'ancien statut est encore d'actualité, nous devons tout juste le révisiter. Nous allons nous appuyer sur les textes existants dont la loi sur la refonte de la fonction publique qui vient d'être publiée, pour regarder comment accorder du repos au personnel du ministère de la Communication », a assuré le secrétaire général de la Fétrasseic.

La date du 22 mars fixée par le Syndicat des agents de la communication du Congo s'approchant pour la tenue de l'assemblée générale devant décider sur la possibilité d'observer ou non une grève générale, Basile Ngoli en appelle au calme. Selon lui, les travailleurs devraient comprendre que lorsqu'on ouvre les négociations, toutes les situations liées à la



Les deux parties pendant la séance de travail/DR

grève et autres sont suspendues. « La grève est l'ultime arme pour les salariés. Entre temps, lorsque vous négociez, il n'y a pas de gagnant, il n'y a pas de perdant, on trouve juste un compromis. L'Etat a aussi les problèmes, tout comme les travailleurs, donc nous devons nous comprendre pour que nous réussissions à gagner ce que nous réclamons. Ce qui est vrai, il

faut reconnaître une chose que les travailleurs veulent à tout prix beaucoup gagner; nous voulons que le nouveau texte soit publié pour que le personnel trouve son compte », a-t-il conseillé.

Outre le statut particulier, Thierry Lézy Mougalla et ses hôtes ont aussi évoqué la tenue de la Commission administrative paritaire. Les syndicalistes ont, en effet, suggéré au gou-

vernement que cela se passe en guichet unique pour que les textes soient immédiatement publiés à l'issue des travaux. « En 2009, après la grève, il y a eu guichet unique. Ce qui a permis aux travailleurs d'entrer en possession de leurs textes d'autant plus que toutes les parties prenantes y étaient présentes », a rappelé Basile Ngoli.

Parfait Wilfried Douniama

TECHNOLOGIES

Un nouveau projet pour booster l'inclusion numérique

La société américaine Pay REN group INC a conclu, le 18 mars à Brazzaville, un protocole d'accord avec l'Agence de développement de l'économie numérique (Aden) et la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), dans le but de booster l'inclusion numérique et de réduire la fracture digitale dans le pays.

Le double accord conclu aux Tours jumelles de Mpila a été parrainé par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo. Il consacre la mise en œuvre sous peu d'un grand projet digital qui permettra de renforcer l'inclusion numérique en vue de réduire la fracture numérique. D'après le directeur général de la société Pay Rem Group, André Bouassa, le projet va s'exécuter, dans un début, sur trois composantes. Il porte sur la création en République du Congo d'une banque digitale, d'une unité de production des produits numériques tels que les cartes bancaires et autres produits digitaux mais aussi sur la fourniture des services internet haut débit dans le pays.

Le projet vise cinq objectifs spécifiques, à savoir redynamiser et réinventer la Sopéco, réduire la fracture numérique, développer l'inclusion financière de la population, et créer 3000 emplois directs.

« Le contrat que nous venons de signer peut se résumer en quatre points, parmi lesquels la réduction de la fracture numérique, de manière à ce que tous les villages reculés aient accès à internet haut



Léon Juste Ibombo posant avec les responsables des trois parties/Adi

débit. Il permettra aussi de renforcer l'inclusion financière dans le pays, étant donné que le numérique fait partie de nos jours des sources d'enrichissement à tous les niveaux. Notre objectif est de créer 3000 à 4000 emplois dès la première phase du projet et d'en créer 20 000 dans trois ans », a précisé le directeur gé-

néral de Pay Rem Group, André Bouassa.

A travers ce partenariat, a-t-il renchéri, il est question de renforcer la connexion internet là où les services existent déjà et de créer des conditions permettant d'alimenter les zones blanches.

Pour sa part, le directeur gé-

néral de l'Agence de développement de l'économie numérique, Eliodore Francis Alex Gouloubi, a salué la signature de ce partenariat qui, a-t-il souligné, permettra de renforcer la bancarisation au Congo.

« Ce partenariat permettra la mise en place d'un projet structurant. A travers celui-ci, nous visons la dynamisation de l'écosystème

des start-up du numérique, à travers leur implication dans l'exploitation de certains produits financiers qui seront mis en place pour renforcer la bancarisation. Pour la première année, le projet envisage la création de 3000 emplois directs », a indiqué Eliodore Francis Alex Gouloubi. Une démarche appuyée par la directrice générale de Sopeco, Ludovique Mbossa Mabwéré, qui voit en ce partenariat une lueur d'espoir pour redynamiser les services de son institution qui bat de l'aile depuis un moment.

« Notre présence ici, à la signature de cet accord, prouve le soutien indéfectible du gouvernement au secteur de l'économie numérique. Puisse votre collaboration créer de la valeur ajoutée, des emplois et de la richesse partagée. Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a fait de numérique le cinquième pilier de son projet de société, exécuté par le Plan national de développement 2022-2026. Notre devoir est donc de ne ménager aucun effort pour l'atteinte des objectifs à nous fixer », a conclu Léon Juste Ibombo.

Firmin Oyé

CONGO-BANQUE MONDIALE

Renforcer le mode de gestion des projets conjoints

Les travaux d'évaluation des projets financés par la Banque mondiale (BM) au Congo ont débuté, le 19 mars, à Brazzaville avec un accent mis cette année sur les obligations de reddition des comptes et le suivi effectif de ces projets. Au total, douze projets de développement en cours d'exécution dans le pays sont financés par la BM pour un montant de 766.72 millions de dollars, soit environ 463,5 milliards de FCFA.

L'ouverture de l'édition 2024 de la revue annuelle de la performance des projets financés par la BM, couplée aux journées de partage de connaissance, a mobilisé les ministres concernés, les partenaires du groupe de la BM, les unités de coordination des projets de développement, ainsi que le secteur privé et les organisations de la société civile bénéficiaires. Avec un portefeuille estimé à 463,5 milliards de FCFA, contre 344,5 milliards de FCFA en 2023, la BM reste l'un des principaux partenaires au développement de la République du Congo.

Le cadre de partenariat avec l'institution de Bretton Woods, pour la période 2020-2025, est axé principalement sur le renforcement de la gestion économique à travers l'amélioration de l'environnement des affaires pour le secteur privé et le renforcement du capital humain couvrant l'inclusion sociale et la croissance durable. Les douze projets dont sept projets nationaux sont alignés sur les priorités du Plan national de développement 2022-2026, la feuille de route du gouvernement.

L'évaluation des impacts des projets de développement nécessite que l'on s'intéresse non seulement au mode de gestion et au type de contrôle de



la mise en œuvre de leurs différences composantes, mais également la perception des projets par les communautés bénéficiaires. Pour la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, la qualité du portefeuille des projets reste intrinsèquement liée à la performance exigée des coordinateurs recrutés à la tête des unités de gestion.

Les gestionnaires des projets sont tenus de rendre des comptes régulièrement sur la gestion des ressources au gouverneur du portefeuille, qui

n'est autre que la ministre du Plan, conformément à une circulaire du 30 juin 2023 relative aux obligations de reddition de compte. « C'est encore dans cet esprit que les ministres sectoriels, autre maillon de la chaîne de performance, sont invités à consolider leurs échanges avec les coordinateurs et s'assurer ainsi de la bonne exécution du projet conformément à l'expression des besoins et à leurs orientations qui avaient conduit aux négociations du projet et à la signature de l'accord de

La ministre du Plan ouvrant les travaux de la revue *Adiac financement* », a insisté Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Les résultats d'un sondage réalisé en 2023 montrent une nette amélioration de l'opinion publique vis-à-vis de la coopération du Congo avec la BM. Le choix du thème central : « Optimisation de la performance du portefeuille de la Banque mondiale en République du Congo » vise à permettre aux parties prenantes de franchir un nouveau cap dans leurs discussions, a estimé Louise Pierrette Mvono, la représentante rési-

dente de la BM en République du Congo.

Un portefeuille plus souple Trois progrès ont été enregistrés dans la réalisation des projets, notamment la hausse du portefeuille passant de 575 millions (2023) à 766.72 millions de dollars (2024), l'amélioration des mécanismes de financement et la prise en compte des secteurs prioritaires comme l'agriculture, la protection sociale, la formation pour l'employabilité et l'environnement. « Vos exigences pour un portefeuille plus souple et plus en adéquation avec les attentes du pays nous ont permis de clôturer cinq projets en temps opportun sans extension, optimisant ainsi l'utilisation des ressources. De même, sans avoir la vocation d'une agence humanitaire, la Banque mondiale sait s'adapter aux situations de crises lorsque les circonstances l'imposent. C'est ce qui justifie que les équipes du gouvernement et de la Banque se sont mobilisées pour apporter une solution rapide aux populations affectées par les dernières inondations qui ont affecté le pays », a déclaré Louise Pierrette Mvono.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE










L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

JUSTICE

Des douaniers poursuivis pour détournement de fonds

Vingt-et-une personnes présumées auteurs de crime économique dans le domaine des douanes, au préjudice de l'Etat congolais, ont été déférées au parquet de la République, le 18 mars.

« Au regard de la sensibilité et de l'extrême gravité des faits, j'ai décidé, suivant la procédure de crime flagrant, d'engager des poursuites pour des faits de détournement de fonds publics, faux et usage de faux et intrusion frauduleuse dans un système informatique, faits prévus et punis par les articles 147, 148 du code de procédure pénale, 42 de la loi du 11 mars 2022 portant prévention et lutte contre la corruption ; 7 et 10 de la loi du 5 juin 2020 portant lutte contre la cybercriminalité », a déclaré le procureur de la République, André Gakala Oko.

Les fonds détournés seraient estimés à plus de deux milliards FCFA, à en croire certaines sources. Les présumés auteurs des faits sont mis aux arrêts pour être jugés conformément à la loi.

Rominique Makaya



Des personnes déférées/Adiac

SANTÉ

1 129 médecins formés à Cuba en attente d'être recrutés

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, lors de son dernier passage devant le Sénat, a annoncé que sur 1 790 agents de santé dont 1 612 médecins généralistes et 178 techniciens sont rentrés au pays en quatre vagues, de septembre 2020 à décembre 2023, 661 ont été recrutés et 1 129 sont en attente.

Selon Gilbert Mokoki qui répondait à une question relative à la situation des jeunes congolais revenus de Cuba, 1 129 médecins et techniciens de santé sont en attente d'être intégrés dans le cadre des quotas de 2023 en cours, où 1400 postes budgétaires ont été réservés au ministère de la Santé et de la Population.

S'agissant des 661 jeunes formés à Cuba disposant actuellement des postes budgétaires, 419 sont recrutés à la Fonction publique civile et 242 dans la force publique. Devenus agents de l'Etat, ils ont été affectés dans les douze départements du Congo, a-t-il précisé. Des parcours de consolidation et de com-



Les jeunes médecins pendant la cérémonie de congratulation à Cuba/DR

pétence ont été organisés pour les deux premières vagues.

Répartis en deux groupes, les médecins de la troisième vague qui devraient être déployés dans les hôpitaux de Brazzaville et de Pointe-Noire, du 4 mars au 3 septembre pro-

chain, et du 4 septembre au 3 mars 2025 sont toujours en attente. Selon une source, le compromis n'est pas encore trouvé entre le ministère en charge de la Santé et ces jeunes médecins et techniciens formés à Cuba.

Parfait Wilfried Douniama

FAC

Lancement de l'année d'instruction 2024

A l'occasion de l'ouverture de l'année d'instruction, le 16 mars à Brazzaville, les éléments des Forces armées congolaises (FAC) ont affirmé leur disponibilité à acquérir les savoir-faire nécessaires liés à l'apprentissage des techniques et matériels régulièrement utilisés dans les unités, conformément au contrat d'objectifs prioritaires pour l'année 2024.



Le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoï/DR

La cérémonie a été organisée dans les nouvelles casernes militaires de Mont Barnier, dans la périphérie Sud de Brazzaville. La période d'instruction au cours de laquelle les troupes réactivent les connaissances, développent les réflexes et la réactivité pour contrer toute forme de menaces et de risques est ouverte. A l'occasion, le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoï, a souligné que l'année d'instruction 2024 s'ouvre dans un contexte national contraignant, exigeant aux FAC d'accomplir leurs missions en faisant effort sur la bonne gouvernance des ressources disponibles dans le temps alloué, avec professionnalisme.

Au nom de tous les personnels des FAC, le commandant du 32e groupement naval, le capitaine de vaisseau Brice Romain Débet Nanga, a pris l'engagement d'acquérir les savoir-faire nécessaires afin d'atteindre le contrat d'objectif.

Signalons qu'une visite des stands a sanctionné cette rencontre, suivie d'une parade militaire.

Guillaume Ondze

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

AFRIQUE CENTRALE

La Comifac appelée à plaider pour les financements climatiques

La suggestion a été faite à Douala au Cameroun par les participants à l'atelier de coordination de l'initiative de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) plus le Fonds mondial pour la nature (Comifac-WWF) et de réflexion sur la gouvernance des initiatives de financement climatique et de biodiversité en faveur des forêts du bassin du Congo.

Les participants ont recommandé au secrétariat exécutif de la Comifac de faire le plaidoyer sur les financements climatiques et de la biodiversité en faveur de l'Afrique centrale et de mobiliser les ressources nécessaires en vue de l'évaluation du potentiel du capital naturel des forêts du bassin du Congo. Ils ont suggéré également l'élaboration d'une note technique à l'endroit des ministres chargés des Finances des pays de cet espace avant la tenue des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Le secrétariat exécutif de la Comifac pourrait aussi conduire les études sur l'évaluation des facteurs économiques climatiques et biodiversité des forêts du bassin du Congo ainsi que sur la faisabilité de financement des paysages et la faisabilité sur les réformes financières étendues aux six options proposées par l'étude Climate focus. Il doit aussi organiser les événements parallèles sur cette initiative en marge des événements internationaux majeurs suivants : som-



L'Afrique centrale plaide pour la création d'un fonds pour la biodiversité/DR

met de l'avenir à New York en septembre prochain; sommet de l'Union africaine en mai à Nairobi au Kenya; COP 29 Climat à Bakou en Azerbaïdjan; COP 16 en Colombie; COP 16 à Riyadh en Arabie saoudite.

Par ailleurs, les participants à

l'atelier de Douala ont proposé aux coordinations nationales Comifac de susciter l'engagement des autorités nationales à cette initiative en vue de leur participation aux négociations financières en faveur des forêts du bassin du Congo. Ils ont conseillé

de sensibiliser les autorités nationales à renforcer le leadership et le rôle central de la Comifac dans la gouvernance des initiatives de financement climatique et de biodiversité en Afrique centrale. En outre, au Fonds mondial pour la nature (WWF), les participants

ont souhaité le renforcement des capacités de négociations des pays du bassin du Congo afin de parvenir à augmenter les flux internationaux de financements climatiques et de la biodiversité. Ils ont sollicité, en conséquence, de mobiliser les ressources financières pour l'organisation des ateliers nationaux, la réalisation des études et la tournée des « ambassadeurs de bonne volonté » dans les pays donateurs et auprès des bailleurs de fonds ainsi que de mobiliser un expert senior et l'assistance technique nécessaire pour accompagner la Comifac dans le suivi du développement de cette initiative. Précisons que les exposés au cours de cet atelier ont été présentés par Fran Raymond Price, Carolina Inclan, Jonas Kemajou Syapze et Jane Waiyaki, respectivement leader des pratiques forestières à WWF international, consultante senior au cabinet Focus Climate, responsable du financement du paysage Tridom et Senior management financement durable à WWF international.

Fortuné Ibara

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres international ouvert n°39/BEAC/DGE-DSI/AOIO/Bien/2024 pour
l'acquisition d'un cluster de firewalls checkpoint

Dans le cadre du programme de modernisation de ses infrastructures, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir un cluster de firewalls checkpoint

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01 CEMAC UMAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
✉ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO sans aucune mention manuscrite et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 02 mai 2024 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 02 mai 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 19 MARS 2024

Le Président de la Commission,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection internationale ouverte n°45/BEAC/DGE-DSI/SIO/Prest/2024 pour l'acquisition
et l'installation d'outil de virtualisation des serveurs de la plateforme SWIFT principale et
backup de la Direction Nationale de la BEAC à Yaoundé

Dans le cadre du programme de modernisation de ses infrastructures, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, l'acquisition et l'installation d'outil de virtualisation des serveurs de la plateforme SWIFT principale et backup de la Direction Nationale de la BEAC à Yaoundé.

A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC UMAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, en particulier, la **sélection sur la base du coût**.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
✉ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente sélection est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 09 mai 2024 à 12 heures précises**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 09 mai 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 19 MARS 2024

Le Chef de Département,



COOPÉRATION

L'UE signe un accord de partenariat pour 7,4 milliards d'euros avec l'Égypte

L'Union européenne (UE) a signé dimanche un accord de partenariat pour 7,4 milliards d'euros avec l'Égypte, en plein dans la crise économique. L'accord comprend cinq milliards d'euros de prêts dont un milliard versé avant fin 2024, 1,8 milliard d'investissement, 400 millions d'aide pour des projets bilatéraux et 200 millions d'aide pour des programmes portant sur les questions de migration.

L'accord concerne notamment l'énergie et des migrations, sur fond d'inquiétudes des organisations non gouvernementales (ONG) sur le volet migratoire du pacte. Il a été signé au Caire entre le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, aux côtés de cinq chefs d'État et de gouvernement européens. Cet afflux de fonds - qui s'étalera jusqu'à fin 2027 - est une bouffée d'air pour l'Égypte qui traverse actuellement la pire crise économique de son histoire.

Gaz naturel et région difficile

Le Caire, qui consacre une bonne partie de ses ressources au remboursement de sa dette extérieure qui a triplé en une décennie pour atteindre près de 165 milliards de dollars, mise sur son gaz naturel pour obtenir

des revenus en dollars.

L'UE, elle, veut «coopérer dans les domaines de l'énergie, plus particulièrement dans le domaine du gaz naturel liquéfié, pour s'éloigner encore plus du gaz russe», a affirmé un responsable européen, sur fond de guerre en Ukraine. Dans la délégation européenne en Égypte ont figuré le président chypriote, Nikos Christodoulides, et les Premiers ministres grec, Kyriakos Mitsotakis, et italien, Giorgia Meloni, de grands partenaires de l'Égypte dans ses champs gaziers en Méditerranée. Ont été également présents à la signature de l'accord le chancelier autrichien, Karl Nehammer, et le Premier ministre belge, Alexander De Croo. La situation régionale - en premier lieu les conflits dans la bande de Gaza et au Soudan, frontaliers de l'Égypte - a été également à l'ordre du jour.

«L'Égypte est un pays crucial pour l'Europe, aujourd'hui et dans les jours à venir», car elle a «une position importante dans une région très difficile, avec des frontières avec la Libye, le Soudan et la bande de Gaza», a expliqué le haut responsable européen.

L'UE veut donc coopérer avec l'Égypte -136e pays sur 142 au classement mondial de l'État de droit du World Justice Project- sur «la sécurité, le contre-terrorisme et la protection des frontières, en particulier la frontière Sud», vu que «l'Égypte est sous encore plus de pression venant du Soudan». La bande de Gaza, où Israël est en guerre contre le mouvement islamiste palestinien Hamas, «ne sera pas l'objet principal de la discussion mais en fera partie», a ajouté le responsable. Israël a fait monter d'un cran la pression sur l'Égypte en assurant avancer sur ses plans d'invasion

de Rafah, ville palestinienne frontalière du Sinaï égyptien, où s'entassent plus de 1,5 million de Palestiniens, déplacés de guerre. Le volet migratoire de l'accord est du même type que celui signé en juillet avec la Tunisie : les Européens attendent des pays d'origine ou de transit des migrants qu'ils stoppent les départs et qu'ils réadmettent leurs ressortissants en situation irrégulière dans l'UE.

Restriction de la liberté

Pour l'ONG Refugees Platform in Egypt, l'UE veut «sous-traiter aux pays d'Afrique du Nord, en particulier l'Égypte (...) la restriction de la liberté de circulation des migrants». «Le schéma est le même que celui des accords bancals de l'UE avec la Tunisie et la Mauritanie : arrêter les migrants, ignorer les abus», alerte de son côté Human Rights Watch.

L'ONG affirme avoir «déjà recensé des arrestations arbitraires et des mauvais traitements infligés par les autorités égyptiennes à des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés, ainsi que des expulsions» vers des pays en proie aux violences. À trois mois des élections au Parlement européen où les sondages prédisent une poussée de l'extrême droite, les dirigeants européens sont soucieux d'afficher leur fermeté sur l'immigration irrégulière. Si les embarcations ne partent plus d'Égypte, des Égyptiens arrivent toujours en Europe par la mer, partis pour la plupart de Libye ou de Tunisie vers l'Italie. Frontex, l'Agence européenne des frontières, a recensé en 2023 près de 158 000 arrivées de migrants en Europe via cette route, la plus dangereuse au monde. Une augmentation de 50% par rapport à 2022.

Noël Ndong

COOPÉRATION MILITAIRE

Niamey rompt les relations avec Washington

Le gouvernement de la transition au Niger a mis fin à un accord militaire autorisant la présence des membres du personnel militaire et civil du département américain de la Défense sur son territoire, a déclaré, le 16 mars, le porte-parole, le colonel Amadou Abdramane. Cette décision intervient après une visite effectuée par des responsables américains.

« La présence américaine sur le territoire de la République du Niger est illégale », a déclaré le colonel Amadou Abdramane. Après les Français, les militaires américains pourraient à leur tour être chassés du Niger. Le régime des généraux au pouvoir à Niamey a dénoncé, « avec effet immédiat », l'accord de coopération militaire passé avec les États-Unis en 2012, affirmant que la présence américaine « viole toutes les règles constitutionnelles et démocratiques ». Après son arrivée au pouvoir, le 26 juillet 2023, suite à un coup d'État qui a renversé Mohamed Bazoum, le régime de Niamey avait dénoncé des accords de coopération militaire avec la France et exigé le dé-

part des soldats français, qui vont quitter le Niger fin décembre. Alors qu'ils comptaient 1100 soldats engagés dans la lutte antitijhadiste, les États-Unis avaient suspendu leur coopération avec le Niger. En décembre ils s'étaient dits prêts à reprendre cette coopération, sous conditions. Le gouvernement nigérien « prenant en compte les aspirations et les intérêts de son peuple » avait décidé « en toute responsabilité de dénoncer avec effet immédiat l'accord relatif au statut du personnel militaire des États-Unis et des employés civils du département américain de la Défense sur le territoire du Niger », a indiqué le porte-parole du régime. Le colonel Amadou

Abdramane a fait savoir que la présence militaire américaine est « illégale » et « viole toutes les règles constitutionnelles et démocratiques ». Niamey estime cet accord injuste et qu'il aurait été « imposé unilatéralement » par les États-Unis, via une « simple note verbale », le 6 juillet 2012. La décision de Niamey survient après une visite d'une délégation américaine menée par la secrétaire d'État adjointe aux Affaires africaines, Molly Phee, qui n'a pas pu rencontrer le président Abdourahamane Tiani. Le porte-parole ajoute que « l'arrivée de la délégation américaine n'a pas respecté les usages diplomatiques », et que Niamey avait été informé de « façon unilatérale ».

« Attitude condescendante »

Le colonel Amadou Abdramane a également dénoncé « l'attitude condescendante » de Molly Phee, « de nature à saper » les relations entre les deux pays. Washington a fait savoir qu'il avait pris connaissance du communiqué et qu'il faisait suite à des « discussions franches (...) » sur des préoccupations concernant la « trajectoire », sans critiquer Niamey dans sa décision. Il a également évoqué le retour à l'ordre constitutionnel dans son pays. « Le gouvernement du Niger a réaffirmé sa ferme volonté d'organiser dans les meilleurs délais le retour à une vie constitutionnelle nor-

male », un « engagement solennel » du président de la transition, « tel qu'exprimé dans son adresse à la Nation du 19 août ». Lors de ce message, le général Tiani avait évoqué une transition de trois ans maximum et que sa durée serait fixée par un dialogue national. Le Niger s'est rapproché de ses voisins le Burkina et le Mali mais aussi des pays comme l'Iran ou la Russie. Comme le Burkina Faso et le Mali, le Niger avait quitté la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest qui l'avait lourdement sanctionné, avant de lever une grande partie des sanctions. Ces trois ont annoncé la création d'une force conjointe pour lutter contre les jihadistes au Sahel.

N.Na.

NSIA DIRECT



Désormais retrouvez NSIA DIRECT dans toutes les agences PRESF

NSIA, le vrai visage de l'assurance.

MAFOUTA

06 676 79 34
Route nationale N°1, en diagonale du lycée Sébastien Mafouta.

POTO POTO

06 462 85 73
Avenue de la paix, croisement rue loango

MAMPASSI

06 811 98 73
Avenue des trois martyrs, marché Ouenze, en face de l'arrêt de bus.

TALANGAI MARCHE

06 630 58 85
Avenue Marien Ngouabi, en diagonale de la CNSS, rue mon pays

TALANGAI HOPITAL

06 660 67 35
Avenue des troismartyrs, à côté de l'hôpital de Talangai après le pont bateau

MICALOU

06 950 44 82
Rond-point N°1, rue Mpika après la MUCODEC

NKOMBO

06 811 47 40
En face de la Télé

CITY CENTER

06 849 60 18
Avenue Amilcar Cabral, immeuble city-center, centre-ville en face de la direction générale de MTN

CHU

06 462 85 78
Avenue Maréchal Lyauthey, en face de l'arrêt de bus du CHU

ORNANO

06 673 37 69
115 Avenue Maréchal Lyauthey, en diagonale du stade Michel d'Ornano, OCH mougali 3

IFC

06 849 29 88
Place de la république derrière le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation

GEANT CASINO

06 582 64 38
Avenue Amilcar Cabral, centre-ville.

COMMISSION

06 676 79 24
Avenue Simon Kimbangu, 78 rue Raymond paillet, Bacongo

MAKELEKELE

06 677 28 85
Avenue de l'OUA, Angola libre, à côté de l'agence Océan du nord.

MOUNGALI

06 630 20 72
79 avenue de 3 Martyrs rond point Mougali à côté de l'église catholique Saint Esprit

PLATEAU

06 946 57 88
Plateau pharmacie Jagger avant l'église Kimbanguiste

PK

06 754 53 65
Côté de l'église catholique Ndona marie N°32, rue Emile Biayenda

LA FRONTIERE

06 783 10 28
2 rue koudeka en face de l'arrêt de bus la frontière

KINTELE

06 475 04 34
Vers le marché, réf : (immeuble du général Isongo)

MOUKONDO

06 516 07 47
31 rue Bitala ref : (arrêt pharmacie)

DIPLOMATE

06 701 21 17
219 Avenue Nelson Mandela, ex Diplomate



Avis d'appel d'offres

Objet	KITS DE TRAVAIL DESTINES AUX AGENTS DE SANTE COMMUNAUTAIRE GC7
Date de l'appel d'offres	20 Mars 2024
Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	10 Avril 2024
Numéro de référence	Congo BU_24_RFGS_279040

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2017, CRS travaille avec le Ministère de la Santé dans la lutte contre le Paludisme et le Renforcement des Systèmes de Santé sous financement du Fonds Mondial de lutte contre la Tuberculose, le VIH/SIDA, et le Paludisme. Pour la mise en œuvre de la nouvelle subvention 2024 – 2026, il est prévu l'achat des kits de travail des Agents de Santé Communautaire pour la réalisation des activités de sensibilisation porte à porte sur la réduction des risques et la mobilisation communautaire.

De ce fait, CRS cherche à contracter des fournisseurs locaux pour la fourniture de ces articles listés ci-dessous.

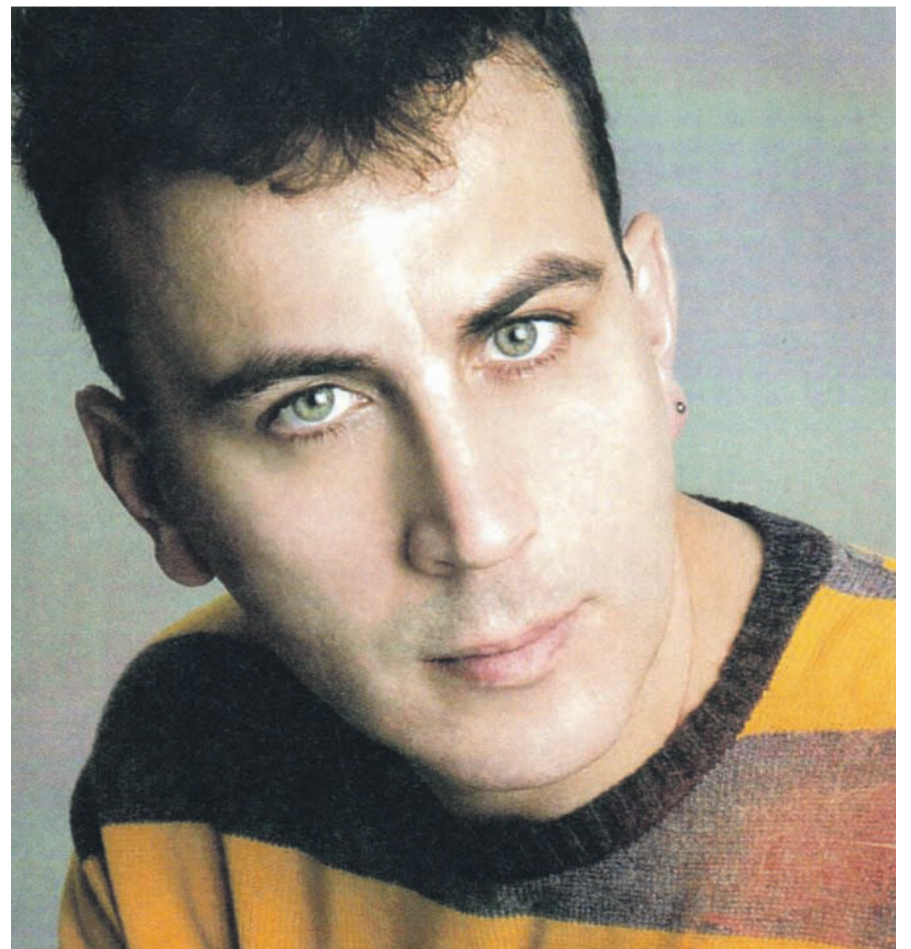
Lot 1 – Kits des relais communautaires et agents associatifs		Lot 2 – kits des observateurs communautaires (oc) et observateurs départementaux		Lot 3 - kits des superviseurs en santé communautaire	
Article	Quantité	Article	Quantité	Article	Quantité
T-shirt	2,193	T-shirt	52	T-shirt	250
Gilet	2,193	Gilet	52	Gilet	250
Manteau Imperméable	2,193	Manteau Imperméable	52	Manteau Imperméable	250
Paires de bottes	2,193	Paires de bottes	52	Paires de bottes	250
Sac à dos	2,193	Sac à dos	52	Sac à dos	250
Casquette	2,193	Casquette	52	Casquette	250
Badge	2,193	Badge	52	Badge	250
Porte badge et cordon	2,193	Porte badge et cordon	52	Porte badge et cordon	250
Lampe torche	2,193	Lampe torche	52	Lampe torche	250

Ces articles devront être livrés à Brazzaville et Pointe Noire conformément à la répartition arrêtée dans le dossier d'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres, avec les spécifications détaillées et conditions du marché, est disponible au bureau de CRS sis à l'Impasse Bayardelle, enceinte ACERAC, 4ème étage, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org

CORRESPONDANCE



On m'appelle Vitus et je cherche des correspondants du Congo. Je suis un Rhaeto-Roman de la Suisse et je m'intéresse beaucoup au Congo. C'est pourquoi je cherche des correspondants de ce merveilleux Pays. Vous pouvez m'écrire en français, anglais ou allemand à l'adresse suivante :
VITUS CASTELBERG
ASPERMONTSTR. 19
CH-7000 CHUR
SUISSE (EUROPE)

PROGRAMME SINO-CONGOLAIS

La primature lance la deuxième phase

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a présidé le 18 mars une importante réunion au siège de l'Agence de pilotage, de coordination et de suivi des conventions de collaboration signées entre la République démocratique du Congo (RDC) et les partenaires privés (APCSC), dans le cadre de la relance des activités du programme sino-congolais.

L'heure est désormais à la normalisation après une pause dans l'exécution du programme sino-congolais afin d'évaluer sans complaisance l'accord signé en 2008, soit seize ans déjà. Le 15 mars dernier, il y a eu la signature par les parties de l'avenant 5 qui met fin aux renégociations entre les deux parties. Cet important avenant regroupe pratiquement toutes les « revisitations » négociées au cours de la période de pause. Par ailleurs, il contribue également à jeter les nouvelles bases pour répondre aux attentes de la population en terme d'infrastructures en échange des ressources naturelles exploitées.

Pour bien marquer cette reprise officielle, le Premier ministre a présidé personnellement cette cérémonie de relance au siège de l'APCSC devant quelques membres de la présidence et du gouvernement, sans oublier l'Inspection générale des finances, auteur du rapport incendiaire ayant conduit aux renégociations des termes de l'accord de 2008. Il a assuré l'accompagnement de la primature dans la réussite de cette deuxième phase. Par ailleurs, il en a profité pour lancer un appel sur la nécessité d'étendre utilement l'expérience du programme sino-congolais. Pour lui, l'agence de pilotage doit s'en inspirer pour toutes les autres



Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde posant avec les partenaires DR

conventions de collaboration. « Mon office reste ouvert à vos sollicitations pour que nous puissions, ensemble, répondre aux grands défis de développement de la RDC, notamment par le programme sino-congolais et les autres conventions à venir », a expliqué Sama

Lukonde. Bien entendu, il n'a pas manqué de souhaiter plein succès à cette deuxième phase qui coïncide avec le nouveau quinquennat du président de la République, Antoine-Félix Tshisekedi Tshilombo.

Appuyant cette recommandation de la primature, l'APCSC

a enfoncé le clou sur l'importance du programme sino-congolais dans le cadre des efforts de reconstruire les infrastructures nationales par la valorisation des ressources naturelles. En tant que trait d'union entre l'exploitation des ressources naturelles et les besoins en infrastructures

de base, l'agence de pilotage joue un rôle primordial dans la matérialisation de la vision présidentielle.

Pour rappel, l'APCSC sert d'interface entre les différentes parties et entités intéressées par les projets issus des accords de collaboration. Par cette mission stratégique, on comprend mieux l'insistance du Premier ministre sur la nécessité pour les dirigeants de cette agence de faire de bons choix dans le futur. La renégociation de l'accord de 2008 représente sans conteste un tournant majeur dans la relance des activités du programme sino-congolais.

Laurent Essolomwa

« Mon office reste ouvert à vos sollicitations pour que nous puissions, ensemble, répondre aux grands défis de développement de la RDC, notamment par le programme sino-congolais et les autres conventions à venir »

MUSIQUE

Une chanson de Koffi Olomide fait le buzz sur la toile

La chanson en elle-même, d'essence éducative, se veut une interpellation aux femmes qui cèdent facilement aux caprices de leurs filles en couvrant leurs virées nocturnes.

Le texte de la chanson et le clip qui le sous-tend sont loin d'être innocents, à en croire une certaine opinion qui y voit plutôt un règlement de compte de l'auteur vis-à-vis de sa fille Didistone. Et, d'ailleurs, deux actrices du clip incarnent parfaitement la fille Koffi et sa mère Aliya. Les relations entre les deux personnages ont touché le bas fond puisqu'alimentées régulièrement par des pics qu'ils se lancent sur les réseaux sociaux. « On donne naissance à un enfant mais pas à son cœur, un chaton peut aussi devenir un lion », allègue Koffi dans



la chanson qui critique sévèrement la maman d'Eyenga de n'être pas assez respon-

sable pour recadrer sa fille perdue.

Pour les internautes, c'est

clair que Koffi s'en prend à sa fille mannequin qui a coupé le lien avec lui après la rupture avec sa mère aujourd'hui remplacée par Cindy le cœur, hier encore simple chanteuse au sein de son groupe. Le débat enfle actuellement sur la toile. D'un côté, ceux qui soutiennent l'artiste en surfant sur le rythme et la mélodie tout en relativisant le côté polémique qu'elle recèle, estimant qu'Eyenga est un nom commun et que toute allusion à Didistone n'est que de la distraction. De l'autre, et ils sont nombreux, ceux qui tirent à boulets rouges

sur l'artiste tombé trop bas, selon eux, en faisant la guerre à sa propre fille. Qu'à cela ne tienne! Une chose est sûre, c'est que Koffi, en tant que musicien, puise souvent ses inspirations des scènes de vie auxquelles renvoie son vécu personnel. « Eyenga » entre également dans ce registre comme tant d'autres de son riche répertoire, à la seule différence que cette chanson tombe à un mauvais moment, dans un contexte de reniement, de rejet et de tiraillements entre les membres de la famille Agbepa.

Sylvain Andema

IMBROGLIO DANS L'EST DE LA RDC

Mgr Fridolin Ambongo impute la responsabilité à la mauvaise gouvernance

La crise sécuritaire qui sévit à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis la résurgence de la rébellion du M23 continue de préoccuper de nombreux esprits dans le pays. Chacun des Congolais a une perception personnelle par rapport aux enjeux qui sous-tendent cette guerre.

L'Eglise catholique qui s'exprime régulièrement sur les questions vitales qui touchent la nation n'a pas dérogé à cette règle. En témoigne, l'interview accordée récemment par le cardinal Fridolin Ambongo à KTOtv, une chaîne de télévision catholique de langue française. Dans cet entretien, l'archevêque métropolitain décrypte la situation à l'Est du pays secouée par des groupes armés nationaux et étrangers dont le M23 soutenu par le Rwanda. La mauvaise gouvernance ainsi que l'absence de l'intérêt général au profit des intérêts personnels seraient, d'après lui, à la base de l'imbroglio que connaît actuellement cette partie du pays.

Le cardinal congolais a vertement attaqué les dirigeants politiques de son pays qui ne prennent pas à cœur les préoccupations de leurs administrés en terme d'amélioration de leur vécu quotidien. «Tous ceux qui arrivent au pouvoir mettent l'accent tout de suite sur leurs intérêts personnels, l'intérêt de leur groupe et l'intérêt de la population ne les intéresse pas», a-t-il lancé. À cela s'ajoute l'influence des forces «obscur» et «extérieures»



Mgr Fridolin Ambongo

qui empêche la stabilité dans la partie Est de la RDC. L'homme de Dieu n'épargne pas non plus les grandes compagnies pétro-

lières, forestières et minières qui s'adonnent à des combinaisons d'intérêts économiques au grand dam des Congolais,

en se servant des pays voisins. Les conditions humaines et politiques n'intéressent pas ces firmes internationales obsédées

seulement par l'idée de prendre les minerais et partir avec, a-t-il fait remarquer. Il a invité le peuple congolais à une remise en question, par lui-même, quant à sa manière de gérer le pays.

Non à la levée de la peine de mort

Le cardinal Fridolin Ambongo a, par ailleurs, exprimé sa totale désapprobation quant à la levée du moratoire sur l'exécution de la peine de mort décidée récemment par le gouvernement. Considérant cette décision comme un recul, il dit craindre qu'elle n'ouvre la voie aux règlements des comptes. «C'est un pas en arrière. Je ne trouve pas qu'un gouvernement responsable puisse lever une telle option pour punir les gens qu'on appellerait les traîtres. La notion de traites, nous devons d'abord nous mettre d'accord sur ce que cela signifie. Quand je prends la réalité ici au Congo, les grands traîtres à la patrie ce sont ceux qui sont au pouvoir», a-t-il affirmé, concluant: «Je ne souhaiterai pas qu'on profite d'une notion floue de traître pour des règlements des comptes sur le plan politique».

Sylvain Andema



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAC
NEWSLETTER**

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

AFFAIRE STANIS BUJAKERA

Emmanuel Adu Cole stupéfait par le verdict du tribunal

Pour le défenseur des droits de l'homme, cette sentence est synonyme de l'inexistence de la liberté d'expression en République démocratique du Congo.

Réagissant au verdict dans l'affaire Stanis Bujakera devant le Tribunal de grande instance de la Gombe, qui a condamné le journaliste à six mois de prison ferme, le président de la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), Emmanuel Adu Cole, se dit offusqué par cette sentence. « Six mois de prison pour un journaliste, c'est trop. Cela veut dire qu'il n'y a pas de liberté d'expression selon l'article 23 de la Constitution congolaise du 18 février 2006 », a-t-il dit.

D'après Emmanuel Adu Cole, compte tenu de tous les éléments versés au dossier dans cette affaire, le journaliste Stanis Bujakera Tshiamala devrait être tout simplement acquitté. « Mais hélas, la justice congolaise vient de le condamner à six mois de prison ferme pour justifier sa détention arbitraire », a regretté le défenseur des droits de l'homme. Le correspondant de Jeune Afrique à Kinshasa, rappelle-t-on, a été condamné à six mois de prison alors que le ministère



« Six mois de prison pour un journaliste, c'est trop. Cela veut dire qu'il n'y a pas de liberté d'expression selon l'article 23 de la Constitution congolaise du 18 février 2006 »

public avait requis 20 ans de prison ferme. Les juges du tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe l'ont également condamné à verser une amende d'un million de francs congolais, soit environ 330 euros. La peine prononcée dans le verdict tombé le 18 mars couvre sa période de détention préventive.

La justice congolaise a reproché à Bujakera notamment la contrefaçon, le faux en écriture, l'usage de faux, la propagation de faux bruits et la transmission d'un message erroné. Stanis Bujakera avait été arrêté le 8 septembre 2023. Il était accusé d'avoir « fabriqué et diffusé » un « faux document », en l'occurrence une note attribuée à la sécurité militaire dont la justice contestait l'authenticité. Le document publié par Jeune Afrique, évoquait le rôle joué par des membres des services de renseignement militaires dans la mort de l'opposant Cherubin Okende en juillet 2023.

Lucien Dianzenza

13^{ES} JEUX AFRICAINS D' ACCRA

Les boxeurs congolais en quarts de finale

Les Léopards boxe de la République démocratique du Congo (RDC), qui étaient sur une bonne dynamique en quarts de finale des 13es Jeux africains à Accra au Ghana, ont subi, le 18 mars, des défaites assez amères.

Sur les quatre pugilistes alignés dans la soirée, un seul a remporté une victoire pour la RDC. Il s'agit de Stève Kulenguluka Mbiya, vainqueur (5-0) du Mozambicain Tiago Osório Muxanga dans la catégorie de 71 kg. Il a littéralement sauvé l'honneur de la nation, par rapport aux défaites de Marcelat Sakobi (championne d'Afrique qui va représenter la RDC aux prochains Jeux olympiques de Paris 2024) face à la Nigérienne Nene Ojo, chez les 57 kg.

Dans un autre combat dans la catégorie de 60 kg chez les messieurs, le Congolais Matou Frazier Mujinga a lourdement perdu (0-5) face au Tanzanien Paulo Mwanjwango Ezra. Idriss Kitangila Mwebwa s'est incliné devant le Mozambicain Armando Rugoberto Sigauque, chez les messieurs de 57 kg.

En dépit de cette soirée assez cauchemardesque, les Congolais conservent encore les chances de rafler des médailles avec les sept boxeurs qualifiés pour les demi-finales. Ils obtiendront les médailles de bronze en cas de défaite. Sur les 21 athlètes participants à ces 13es Jeux africains, la RDC a enregistré six éliminations dans cette discipline et quinze boxeurs restent encore en lice.

Landry Balo en quarts de finale

Parmi les boxeurs qualifiés en quarts de finale, il y a incontestablement Landry Matete Kankonde, dit Balo. Il a obtenu son ticket en terrassant l'Equato-Guinéen Juan Marcos en huitièmes de finale par KO dès le premier round. Le mi-lourd congolais affrontera en demi-finale le Nigérien Olaore Adams.

Landry Matete Balo a impressionné le public avec sa puissance et sa technique sur le ring. Il sera un adversaire redoutable pour tout celui qui sera face à lui. Avec sa qualification, il se rapproche de son objectif d'arracher la médaille d'or du tournoi. Mais il faudra d'abord passer l'étape Olaore.

Martin Enyimo



Stève Kulenguluka et Landry Matete Balo qualifiés en quarts de finale des 13^{es} Jeux africains à Accra/DR

INTERVIEW

Joy Christ : « Erreur met en avant la complexité des relations familiales et professionnelles »

C'est depuis le 5 février que la série congolaise « Erreur » est diffusée sur la chaîne de télévision Maboke du bouquet Canal+ et en replay sur MyCanal. Fiction s'articulant sur l'héritage, le pouvoir et la trahison, « Erreur » permet d'apprécier l'évolution du jeune réalisateur Joy Christ dans l'univers du cinéma. Une évolution faite d'apprentissage et de défis.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pouvez-vous vous faire connaître à nos chers lecteurs ?

Joy Christ (J.C.) : Je suis réalisateur, scénariste et producteur de nationalité congolaise.

L.D.B. : Quand et comment est née la passion pour le cinéma ?

J.C. : Dès mon plus jeune âge, j'ai été un fervent amateur de dessins animés et de films tels que « Terminator » et « XOR Spil Van »... Je me souviens qu'un week-end, en rentrant chez nous après avoir rendu visite à nos grands-parents, ma mère nous a réservé une surprise mémorable. Bien que ce ne fût pas Noël, elle nous a offert des Lego, ces pièces nous permettant de créer des environnements avec

des voitures, des maisons, et plus encore. Cela me permettait de raconter des histoires à mes petits frères sous forme de films, ce qui les captivait. Plus tard j'étais devenu un grand fan d'appareil photo et autres... dans les années qui suivaient, j'ai découvert « Matrix », une expérience qui a suscité en moi le désir de faire du cinéma.

L.D.B. : Quelles sont vos différentes réalisations à ce jour ?

J.C. : Mon parcours a débuté avec un film documentaire, l'un des premiers à explorer la musique urbaine au Congo. J'ai collaboré avec mon frère Jano Jfl Djembo, CEO de la page Complex Imeni. Ensuite, j'ai réalisé plusieurs projets, dont « Game », un court métrage en 2019 écrit par Estelle

Ndinga, « Dabie », un long métrage en 2020 également écrit par Estelle Ndinga, « Ancre l'Origine », un court métrage en 2021 co-écrit par Joy Christ, Estelle Ndinga et Mike Combo, ainsi que « Psychose », un long métrage en 2022 écrit par Joy Christ et Estelle Ndinga. En 2022, j'ai également réalisé la série « Idourou », sortie la même année et écrite par Ashley Mouk. Enfin, « Erreur », une série réalisée en 2023 et sortie en 2024, dont je suis l'auteur. La série est une production Canal+ via Maboke TV.

L.D.B. : Parlez-nous de la toute dernière diffusée sur la chaîne Maboké Tv du bouquet Canal+.

J.C. : « Erreur » est une série qui met en lumière l'héritage familial, avec une intrigue centrée sur une



Le réalisateur congolais Joy Christ DR

famille copropriétaire d'une entreprise chargée d'histoire, confrontée à des partenaires désireux d'écarter Gabrielle, la fille du fondateur de l'entreprise protégée par son frère Léo, afin de prendre le contrôle. Cette série de quinze épisodes est un projet entièrement congolais. Pour le processus de casting, j'ai soigneusement sélectionné des acteurs avec lesquels j'ai une grande affinité artistique et une expérience préalable de travail fructueuse, afin d'atteindre le niveau de performance et de synchronisation temporelle souhaité. Les rôles principaux ont été attribués à Estelle Ndinga, dans le rôle de Gabrielle, la fille du fondateur de la structure Cyclone et à Mike Combo, dans le rôle de Léo, le frère de Gabrielle qui assure sa protection. Par ailleurs, Merveille N'Dala a été choisie pour incarner le personnage de la secrétaire. Concernant les lieux de tournage, nous avons exploité diverses localités telles que Brazzaville, Pointe-Noire, ainsi que des séquences captivantes de la ville de Dakar au Sénégal, ajoutant ainsi une dimension visuelle et narrative supplémentaire à la série. Le tournage des quinze épisodes s'est déroulé sur une période de trois mois, témoignant d'une gestion efficace du temps et des ressources pour garantir la cohérence et la qualité

de la production. En ce qui concerne le budget, j'ai eu la chance de disposer de fonds conséquents, ce qui a grandement facilité la réalisation et le déroulement optimal du tournage de la série.

L.D.B. : En tant que scénariste et réalisateur, quelles sont les difficultés majeures que vous rencontrez dans l'exercice de ce métier ?

J.C. : La réalisation de projets en indépendant a été souvent entravée par des contraintes financières, mais j'ai toujours trouvé un moyen de les concrétiser. Convaincre mon équipe de la pertinence des projets a également été un défi majeur en raison des différences culturelles cinématographiques, mais cela nous a poussés à créer des œuvres uniques.

L.D.B. : Qu'attendez-vous des Congolais et cinéphiles en général ?

J.C. : Je suis convaincu que l'ensemble de la communauté cinématographique doit s'engager. Les critiques doivent être constructives, les cinéphiles doivent aussi nous soutenir pour que ce mouvement perdure. Malheureusement, sur le terrain, nous faisons face à un travail ardu pour répondre aux attentes des critiques tout en maintenant notre créativité intacte.

Propos recueillis par Merveille Jessica Atipo



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE BASKET-BALL

Deux nouvelles équipes féminines découvrent la compétition

Le championnat départemental de basket-ball de la Ligue de Pointe-Noire s'est poursuivi le week-end dernier, respectivement au stade de la foire et de la SNDE, dans le cadre de la 3e journée en catégories juniors et seniors messieurs et dames. Cette édition 2024 est marquée par la participation de quatre équipes féminines dont deux nouvelles.

Inter club et les Lions du Kouilou, seniors dames, se sont engagées cette année dans la plus prestigieuse compétition départementale à côté de BBS et l'AS Cheminots qui jouent leur deuxième saison. Les deux nouvelles engagées se sont affrontées dans le cadre de la troisième journée du championnat. Cette rencontre à sens unique a été dominée par Inter club qui a fait les premiers pas dès le début du championnat tandis que les Lionnes jouaient leur premier match. Le score final, 30 à 0, justifie le départ difficile des Lionnes.

Les filles du club des militaires ont fait preuve de détermination dès l'entame du match en s'imposant à la première mi-temps 27-0. Face à cette hémorragie, en seconde période les Lions du Kouilou, sans expérience et incapables de franchir le panier pour inscrire les points, se sont constitués en bloc pour se défendre contre les attaques d'Inter. Une stratégie qui a très bien payé puisque l'Inter n'a inscrit que trois points pour un score final de 30 à 0.

Pour le responsable du club Lions du Kouilou, Arnaud Makondzo, la plupart



des joueuses ont touché leur premier ballon lors ce match. « Je ne suis pas déçu. Au contraire je les encourage, parce que certaines viennent de faire la connaissance du ballon de basket

Une séquence du match Inter club- LLK/Adiac surplace. La première période a été difficile mais elles se sont bien défendues en seconde période. Je peux dire j'aurai une bonne défense. Le reste c'est le travail de l'entraîneur »,

s'est-il réjoui de son équipe.

De son côté, la capitaine d'Inter club s'est félicitée de cette deuxième victoire au championnat après celle remportée face à Cheminots. Inter avait perdu son premier match face à BBS.

Outre cette rencontre des dames, plusieurs matches ont eu lieu dans le cadre de la troisième journée. En seniors messieurs, le derby ponténégrin opposant l'AS cheminots à Dynamique a été remporté par les Cheminots, 53-50, tandis que CP-GOS s'est incliné face à Black Lion2, 39 à 42.

Chez les juniors messieurs, CPGOS a imposé une douche froide à Inter club, 44-09, au terrain de la SNDE pendant que l'AS Cheminots infligeait 61 à 35 face à Dynamique au stade de la foire.

Tous les résultats du week-end

U18 messieurs

CPGOS/Inter club : 44-09

Dynamique/AS Cheminots : 35-61

U20 messieurs

As cheminots/Dynamique : 53-50

Inter club /NTSC : 36-34

CPGOS /Black Lion2 : 39-42

BBS1/Black Lion 1 : 50-48

U20 dames

LLK/Inter club : 00-30

Charlem Léa Itoua

VIE ASSOCIATIVE

L'Assoc a tenu son assemblée générale

L'assemblée générale de l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc) que préside Caryl Sisto Obondoko Ellagui a eu lieu le 16 mars à Pointe-Noire. La rétrospective des activités de l'association en 2023 a été faite, suivie de la présentation financière de la même année et le plan d'action 2024.



La photo souvenir à la fin de l'assemblée générale/Adiac

Parmi les activités menées par l'association en 2023, l'on a noté la participation à la Journée internationale de l'environnement ainsi qu'à la Journée internationale de l'enfant africain.

Le président d'Assoc, Caryl Sisto Obondoko Ellagui, a annoncé l'ouverture cette année à Brazzaville d'un nouveau orphelinat dénommé Gaston-Obondoko, en mémoire de son défunt père. « J'aurai bien voulu que mon

père, dont ce nouveau orphelinat porte le nom, soit vivant, parce que c'est grâce à lui que j'ai acquis dès le bas âge les valeurs de solidarité, d'amour, d'amitié et surtout d'entraide. Après Pointe-Noire et Brazzaville, l'objectif de l'association est de disposer d'un orphelinat dans chacun des douze départements du Congo. Ainsi, pour éviter l'anarchie dans ce secteur et pour que les différents dons reçus profitent

réellement aux orphelins, l'on doit savoir qu'un orphelinat doit être capable de prouver que les enfants qui sont à sa charge sont connus du juge des enfants et aussi de l'administration publique », a-t-il signifié.

Notons que la rencontre était marquée par l'animation faite par des enfants de l'orphelinat Le cœur de Paola à travers des chants et des poèmes. L'Assoc a officiellement vu le jour le 29 janvier 2011 à Pointe-Noire.

Séverin Ibara

SANTÉ

Deux centres de santé privés fermés à titre conservatoire

La direction départementale de l'Inspection de la santé de Pointe-Noire a fermé à titre conservatoire, il y a quelques jours, deux centres de santé pour manquement à la qualité et à la sécurité des soins.

Les structures concernées sont le centre médico-social Sinai, situé à Maténdé, dans le deuxième arrondissement, et le centre médical Tegra situé à Nkouikou, vers l'école primaire 15- août, dans le quatrième arrondissement. Ces deux centres de santé avaient accueilli tour à tour, il y a quelques mois, un patient de 32 ans atteint d'une hernie qui avait fini par trouver la mort après une opération ratée de ses chirurgiens.

L'Inspection départementale de la santé de Pointe-Noire, alertée par la situation d'anarchie qui prévaut dans des établissements de santé, avait diligemment une opération de contrôle inopinée dans ces centres de santé. L'objectif était de contrôler la qualité de la prise en charge des activités chirurgicales dans ces établissements. Malheureusement, une fois sur le terrain, les services sanitaires ont constaté divers manquements de nature à mettre en cause la sécurité des soins et susceptibles de présenter un risque pour la prise en charge des patients. D'où la décision de fermeture à titre conservatoire de ces deux centres médicaux.

Notons que la fermeture de ces centres est une décision saluée unanimement au sein de l'opinion car, depuis longtemps, les pratiques dans les structures de santé privées à Pointe-Noire sont décriées par la population de façon générale.

Hugues Prosper Mabonzo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



GENRE

L'égalité femme-homme se réalise dans le Kouilou

Le constat a été fait par la fondation Avsi grâce à son projet « Kutelema na kuniokuama ya ba kento », en français « Levons-nous contre la maltraitance des femmes », cofinancé par la délégation de l'Union européenne en République du Congo,

Les actions de sensibilisations développées par la fondation Avsi et ses partenaires dans le cadre du projet « Kutelema na kuniokuama ya ba kento » visent non seulement à faire reconnaître les droits spécifiques aux femmes, mais également à mettre fin aux discriminations dont elles sont victimes. Ce projet commence à porter ses fruits. Dans un communiqué de presse, cette fondation affirme que dans le département du Kouilou, notamment à Hinda, Madingo-Kayes, Loango où il est mis en œuvre, l'égalité femme-homme et la mutualisation des efforts en vue du respect effectif des droits des femmes sont les objectifs quotidiens.

Dans ce département, les avancées significatives ont été enregistrées grâce à la mobilisation de tout le monde, à la reconnaissance de la femme comme être humain avec sa propre dignité,

son potentiel et ses valeurs, faisant d'elle une actrice indispensable du développement communautaire.

En effet, rapporte le communiqué, certains maris ont arrêté de battre leurs femmes et de les voir comme des objets à leur service. Ces derniers déclarent même que leur vie familiale va beaucoup mieux maintenant, car dialoguant avec leurs femmes comme leurs égales.

Aussi, certaines femmes ont commencé à apprendre la cuisine aux garçons, à partager les tâches familiales avec les hommes et même

les copains qui exerçaient la violence contre elles et les filles de la famille.

Pour la fondation, Avsi ces résultats ont été atteints grâce à la mobilisation de tout le monde, partant des représentants des sous-préfectures, des communautés urbaines et des directeurs départementaux qui s'engagent publiquement pour l'égalité et dans la lutte contre les maltraitances des femmes.

Des chefs de village ont arrêté de recourir au règlement à l'amiable pour les cas de viol et des violences des droits des femmes et des filles.

Du staff et des bénévoles du centre de santé intégré qui ont référé les cas de violence à la police. Mais aussi, des commissaires et officiers de police qui ont référé au centre de santé intégré des cas de viol et suivi les dossiers jusqu'au commandement territorial de la police judiciaire du Kouilou et de Pointe-Noire. Ainsi que du staff des cas qui participent activement aux formations spécifiques sur le genre et sur la prise en charge des victimes de violences ayant pour base le genre et envers les femmes. Sans oublier des organisations de la so-

ciété civile congolaise qui se battent chaque jour parce que chaque vie est précieuse et unique. Chacun dans son domaine, avec des actions réelles, a chaque jour poursuivi avec sagesse et responsabilité l'objectif de l'égalité de genre.

Le 8 mars représente l'occasion pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes, mais la fondation Avsi et ses partenaires du projet « Kutelema na kuniokuama ya ba kento » ont souhaité rappeler aux uns et aux autres que chaque jour est une opportunité pour réitérer l'engagement à promouvoir l'égalité des genres.

Notons que la fondation Avsi est une organisation non gouvernementale à but non lucratif créée en 1972. Elle réalise des projets de coopération au développement et d'aide humanitaire dans treize pays.

Hugues Prosper Mabonzo

Certains maris ont arrêté de battre leurs femmes et de les voir comme des objets à leur service. Ces derniers déclarent même que leur vie familiale va beaucoup mieux maintenant, car dialoguant avec leurs femmes comme leurs égales.

ŒUVRE CARITATIVE

Le Lions club offre des lunettes à la Fondation Saris

Cinq cents paires de lunettes recyclées ont été remises récemment à la Fondation Saris par le Lions club Pointe-Noire Ndji Ndji.

Les lunettes ont été rendues disponibles par l'association Medico Lions clubs de France, grâce aux efforts de Gervais Loembé, Past gouverneur du District 103 Centre (France) et membre de cette association. Elles seront mises à la disposition de la population des villages des districts de Kayes et de Loudima, dans le département de la Bouenza, lors d'une grande opération conjointe de dépistage des maladies de la vue et des troubles visuels prévue en mai dans tous villages de ces deux districts.

Fondée en 1977, Médico Lions Clubs de France est une association humanitaire d'aide aux pays en développement à travers les Lions Clubs locaux. L'association aide la population défavorisée des pays en développement au niveau local, régional, national et international.

Après la remise des lunettes, une convention de partenariat a été signée entre le Lions Club

Pointe-Noire Ndji Ndji, représenté par son secrétaire, Christel Freddy Awelé, représentant la présidente Oskavie Mbitsi Byssh, et la Fondation Saris, représentée par son président, Faustin Mbingou. Ce partenariat a pour objet la mise à disposition des lunettes recyclées et réalisation des activités de dépistage et de traitement des maladies oculaires pour aider les personnes malvoyantes des districts de Kayes et de Loudima. Précisons que le Lions Club Pointe-Noire Ndji Ndji est une représentation du Lions Club international dont le principal objectif est de servir la communauté dans laquelle il agit au



Freddy Awelé du Lions Club Pointe-Noire Ndji Ndji remettant le don de lunettes à Faustin Mbingou de la Fondation Saris/Adiac

La Fondation Saris a pour ambition de porter le développement économique et social à l'ensemble de la population des districts de Kayes et de Loudima. La santé oculaire fait partie de ses priorités.

quotidien. La Fondation Saris, quant à elle, a pour ambition de porter le développement économique et social à l'ensemble de la population des districts de Kayes et de Loudima. La santé oculaire fait partie de ses priorités.

Hervé Brice Mampouya

7^e ART

Le Congo abritera la quatrième édition du cinéma africain

Après le Cameroun et le Niger, la quatrième édition de "La semaine du cinéma africain" se tiendra au mois de juillet prochain dans le somptueux auditorium du deuxième module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Festival itinérant qui vise à impulser le cinéma africain à travers la formation et la valorisation des compétences africaines afin de construire une industrie compétitive sur le plan international, la quatrième édition de "La semaine du cinéma africain" aura lieu au mois de juillet prochain à Brazzaville. Afin de bien préparer cet événement culturel panafricain, le représentant dudit festival au Congo-Brazzaville, Rama Aba Gandzion, est allé rencontrer la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, pour solliciter l'accompagnement de cette dame chevronnée de la culture, dans la mise en œuvre de ce projet tout en sollicitant son parrainage.

Rama Aba Gandzion a profité du tête-à-tête qu'il a eu avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza pour lui remettre le dossier de présentation de ce festival du cinéma africain. Il a expliqué à la presse



Rama Aba Gandzion remettant le projet du festival à Béline Ayessa/Adiac

le choix du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et de Béline Ayessa comme marraine.

Dans sa vision de toujours promouvoir l'institution culturelle dont elle a la charge de diriger, Béline Ayessa a

annoncé au représentant de "La semaine du cinéma" au Congo-Brazzaville, que les portes du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza seront grandement ouvertes pour cette quatrième édition. «L'idée est de faire en sorte

que le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza soit le point central où le cinéma congolais et panafricain seront projetés. C'est pour cela que nous avons choisi ce lieu hautement historique pour organiser cette qua-

trième édition. Il faut aussi reconnaître que ce mémorial est un espace culturel connu pour son histoire, l'histoire du Congo. Ce serait bien que plusieurs personnalités qui viendront ici à Brazzaville, non seulement qu'ils suivront les films, mais aussi ils découvriront le côté historique de la ville de Brazzaville et de son pays le Congo. Et le mémorial est le lieu le plus approprié pour ça, puisque l'histoire du Congo se trouve ici », a déclaré Rama Aba Gandzion.

Pour le représentant dudit festival au Congo-Brazzaville, la tenue de ce festival permettra en même temps d'ouvrir le côté touristique et historique du Congo à d'autres pays du monde. D'où, pense-t-il, le choix du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza est idéal. Notons que cette quatrième édition intervient après celles tenues au Cameroun et au Niger.

Bruno Zéphirin Okokana

BIODIVERSITÉ

Le Congo et ses partenaires pour la préservation des zones clés

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a ouvert, le 19 mars à Brazzaville, les travaux du quatrième atelier du groupe de coordination nationale du projet zones clés pour la biodiversité en République du Congo dont l'objectif est de présenter l'utilité de ces zones, dans le cadre de l'action stratégique nationale et du cadre mondial pour la biodiversité.

Le projet financé par le Fonds Bezos pour la terre vise à mieux connaître les sites qui contribuent à la persistance de la biodiversité et de ses énormes potentialités dans la fourniture d'un ensemble de biens et services nécessaires à la survie et au développement des communautés urbaines, locales et autochtones.

Ainsi, l'initiative sur l'évaluation des nouveaux sites ou la réévaluation des anciens sites des zones clés pour la biodiversité contribue à atteindre l'objectif 3 du cadre mondial de la biodiversité. Le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté par un groupe de dirigeants en décembre 2022, vise à stopper et inverser la perte de nature à l'horizon 2030.

Les participants suivront les résultats globaux du projet et s'engageront ainsi dans une réflexion sur le maintien de la base de données internationale sur les zones clés pour la biodiversité et de l'avenir du groupe de coordi-

nation nationale.

Le projet zones clés pour la biodiversité au Congo est mis en œuvre avec l'apport technique de la Wildlife conservation society (WCS). Ainsi, s'exprimant sur la protection de la biodiversité, Richard Malonga, directeur de WCS au Congo, a rappelé l'implication de l'organisation dont il représente dans la gestion des aires protégées, la gestion du parc national Nouabalé-Ndoki et la réserve communautaire du Lac Télé. « Par le passé, la WCS a participé à la gestion et/ou à la création d'autres aires protégées au Congo. Les parcs Nouabalé-Ndoki en 1993, Ntokou-Pikounda en 2012 et Ogoué-Leketi en 2018. Elle a apporté son expertise dans le processus des aires marines protégées de Loango



Une vue des partenaires/Adiac

et de Mvassa et l'extension du parc national Conkouati-Douli, dans la partie marine », a signifié Richard Malonga.

Au Congo, l'on compte actuellement dix-neuf sites approuvés comme zones clés pour la biodiversité. Afin d'encourager l'initiative du

gouvernement en collaboration avec ses partenaires, la ministre Arlette Soudan-Nonault a indiqué: « Ces résultats obtenus marquent le début d'une nouvelle étape dans notre engagement en faveur de la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi, nous devons continuer

à travailler ensemble, à partager nos connaissances et à agir pour protéger notre environnement et les espèces qui s'y trouvent ».

Notons que l'atelier est financé par le Fonds Bezos pour la terre qui contribue à la lutte contre le changement climatique. Ce fonds a été mis en place par l'homme le plus riche du monde, Jeff Bezos, fondateur du géant du commerce en ligne Amazon, dénoncé pour son impact sur l'environnement.

Fortuné Ibara

« Ces résultats obtenus marquent le début d'une nouvelle étape dans notre engagement en faveur de la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi, nous devons continuer à travailler ensemble, à partager nos connaissances et à agir pour protéger notre environnement et les espèces qui s'y trouvent ».